

États financiers du

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« *David Dattels* »

Le 15 août 2023

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022

	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	20 772 \$	432 914 \$
Sommes à recevoir du courtier	11 288 641	1 285 298
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	463 215 278	487 995 838
Intérêts et dividendes à recevoir	9 007 003	3 610 192
Souscriptions à recevoir	682 216	1 017 686
Autres débiteurs	215 745	459 811
Charges payées d'avance	48 673	22 235
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	1 646 538	–
	486 124 866	494 823 974
PASSIFS		
Passifs courants		
Sommes à payer au courtier	9 186 142	14 834 357
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	79 259 309	64 442 849
Créditeurs et charges à payer	255 527	370 146
Rachats à payer	701 337	395 987
Distributions à payer	738 630	3 680 942
Frais de gestion à payer (note 3)	363 831	37 111
Rémunération au rendement à payer (note 3)	3 712	–
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	191 150	55 926
Moins-value latente des contrats à terme (notes 2 et 6)	264 962	5 338
	90 964 600	83 822 656
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	395 160 266 \$	411 001 318 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie F	345 993 181 \$	358 698 142 \$
Catégorie F (\$ US)	8 597 407	11 354 207
Catégorie G	39 368 433	39 238 885
Catégorie G (\$ US)	158 701	298 319
Catégorie I	1 042 544	1 411 765
	395 160 266 \$	411 001 318 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie F	31 234 127	31 537 873
Catégorie F (\$ US)	712 563	898 339
Catégorie G	3 709 573	3 600 352
Catégorie G (\$ US)	13 794	24 775
Catégorie I	88 089	116 611

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie F	11,08 \$	11,37 \$
Catégorie F (\$ US)	12,07	12,64
Catégorie G	10,61	10,90
Catégorie G (\$ US)	11,51	12,04
Catégorie I	11,84	12,11
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	9,12	9,34
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	8,70	8,90

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« David Dattels »

Administrateur
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

	2023	2022
Produits		
Dividendes	15 616 649 \$	19 239 405 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	9 203 895	4 340 575
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(1 157 063)	(3 950 499)
Variation nette de la moins-value latente sur des placements, compte tenu des écarts de conversion	(19 432 025)	(19 972 785)
(Perte nette) profit net réalisé sur les contrats à terme de gré à gré	(635 251)	88 770
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés (note 2)	1 386 914	(694 519)
Autres produits	23 847	–
	<u>5 006 966</u>	<u>(949 053)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 3)	2 459 056	2 573 610
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	1 317 469	812 490
Intérêts et frais d'emprunt	858 782	258 755
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	573 979	543 469
Charges d'exploitation	297 041	276 319
Honoraires d'audit	55 417	53 461
Frais juridiques	38 496	30 034
Rémunération au rendement (note 3)	29 395	872 828
Retenues d'impôt	–	1 134
	<u>5 629 635</u>	<u>5 422 100</u>
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(622 669) \$</u>	<u>(6 371 153) \$</u>
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie F	(183 672) \$	(5 463 438) \$
Catégorie F (\$ US)	(162 414)	(1 283)
Catégorie G	(283 946)	(902 951)
Catégorie G (\$ US)	(3 416)	7 467
Catégorie I	10 779	(10 948)
	<u>(622 669) \$</u>	<u>(6 371 153) \$</u>
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)		
Catégorie F	(0,01) \$	(0,18) \$
Catégorie F (\$ US)	(0,19)	–
Catégorie G	(0,08)	(0,22)
Catégorie G (\$ US)	(0,16)	0,11
Catégorie I	0,10	(0,10)

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2023							
Catégorie F	358 698 142 \$	48 105 288 \$	(56 711 367) \$	(9 183 218) \$	5 268 008 \$	(183 672) \$	345 993 181 \$
Catégorie F (\$ US)	11 354 207	491 677	(2 989 408)	(268 438)	171 783	(162 414)	8 597 407
Catégorie G	39 238 885	4 507 850	(3 810 760)	(834 009)	550 413	(283 946)	39 368 433
Catégorie G (\$ US)	298 319	–	(133 500)	(4 925)	2 223	(3 416)	158 701
Catégorie I	1 411 765	70 000	(450 000)	(36 028)	36 028	10 779	1 042 544
	<u>411 001 318 \$</u>	<u>53 174 815 \$</u>	<u>(64 095 035) \$</u>	<u>(10 326 618) \$</u>	<u>6 028 455 \$</u>	<u>(622 669) \$</u>	<u>395 160 266 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2023 se sont chiffrés respectivement à 777 980 \$ et à (777 980) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2022							
Catégorie F	348 354 902 \$	81 860 037 \$	(50 548 215) \$	(7 682 455) \$	5 054 807 \$	(5 463 438) \$	371 575 638 \$
Catégorie F (\$ US)	8 537 112	3 225 094	(754 618)	(213 588)	137 380	(1 283)	10 930 097
Catégorie G	47 010 794	5 838 727	(4 741 609)	(769 462)	549 950	(902 951)	46 985 449
Catégorie G (\$ US)	1 008 693	41 066	(358 057)	(13 267)	7 025	7 467	692 927
Catégorie I	1 290 594	100 000	–	(35 044)	35 044	(10 948)	1 379 646
	<u>406 202 095 \$</u>	<u>91 064 924 \$</u>	<u>(56 402 499) \$</u>	<u>(8 713 816) \$</u>	<u>5 784 206 \$</u>	<u>(6 371 153) \$</u>	<u>431 563 757 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2022 se sont chiffrés respectivement à 1 461 818 \$ et à (1 461 818) \$.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

	2023	2022
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(622 669) \$	(6 371 153) \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	1 157 063	3 950 499
Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	19 432 025	19 972 785
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	(1 386 914)	694 519
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des sommes à recevoir du courtier	(10 003 343)	(6 246 262)
(Augmentation) diminution des intérêts et des dividendes à recevoir	(5 396 811)	244 474
Diminution (augmentation) des autres débiteurs	244 066	(70 528)
Augmentation des charges payées d'avance	(26 438)	(9 850)
Diminution des sommes à payer au courtier	(5 648 215)	–
Diminution des créditeurs et charges à payer	(114 619)	(170 802)
Augmentation des frais de gestion à payer	326 720	373 391
Augmentation (diminution) de la rémunération au rendement à payer	3 712	(108 801)
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	135 224	12 256
Produit de la vente de placements	1 540 097 041	799 853 930
Achat de placements	(1 521 236 964)	(843 229 397)
	<u>16 959 878</u>	<u>(31 104 939)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	52 732 305	89 168 642
Montant payé au rachat de parts rachetables	(63 011 705)	(54 830 166)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(7 240 475)	(3 206 754)
	<u>(17 519 875)</u>	<u>31 131 722</u>
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement		
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de la période	(559 997)	26 783
Profit (perte) de change sur la trésorerie	147 855	(27 281)
Trésorerie à l'ouverture de la période	432 914	18 988
	<u>20 772 \$</u>	<u>18 490 \$</u>
Trésorerie à la clôture de la période		
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	841 136 \$	1 405 \$
Intérêts reçus	9 297 263	4 148 795
Dividendes versés	438 754	531 213
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	10 126 469	19 674 526

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
7 000	ABC Technologies Holdings Inc.	38 315 \$	41 647 \$	0,01
125 000	Mines Agnico Eagle Limitée	8 856 743	8 268 750	2,09
610 100	Alaris Equity Partners Income	8 849 050	9 243 015	2,34
271 100	Capital Power Corp.	11 329 048	11 413 310	2,89
600 000	Cardinal Energy Ltd.	4 652 700	3 948 000	1,00
551 700	CI Financial Corp.	7 272 250	8 297 568	2,10
170 000	Enbridge Inc.	7 591 924	8 360 600	2,12
40 000	Enbridge Inc., act. priv., 5,086 %	709 600	709 600	0,18
222 700	Exchange Income Corp.	10 394 654	11 671 707	2,95
349 600	Gibson Energy Inc.	7 174 106	7 282 168	1,84
9 573 952	Ionic Brands Corp.	403 378	–	–
9 065 629	Ionic Brands Corp., act. priv., cat. D	2 719 961	–	–
300 900	Labrador Iron Ore Royalty Corp.	9 533 015	9 351 972	2,37
525 000	Logan Energy Corp CA	173 250	564 375	0,14
750 000	Minto Apartment Real Estate Investment Trust	10 807 661	11 265 000	2,85
429 100	NFI Group Inc.	3 673 655	4 896 031	1,24
145 800	Nutrien Ltd.	11 251 364	11 403 018	2,89
263 300	Open Text Corp.	12 730 625	14 507 830	3,67
133 125	Osisko Green Acquisition Ltd., act. cat. B	466	1 369 191	0,35
532 500	Osisko Green Acquisition Ltd.	5 112 000	5 476 763	1,39
250 000	Parkland Corp.	8 356 500	8 250 000	2,09
430 957	Pasofino Gold Ltd.	472 300	142 216	0,04
170 000	Pembina Pipeline Corp.	9 014 505	7 080 500	1,79
272 730	Pet Valu Holdings Ltd.	9 899 192	8 290 992	2,10
150 900	Stelco Holdings Inc.	6 827 365	6 521 898	1,65
252 900	La Compagnie du Nord-Ouest Inc.	8 144 309	7 941 060	2,01
13 600	Thomson Reuters Corp., act. priv., 0 %	177 201	178 160	0,05
137 000	Tourmaline Oil Corp.	8 205 290	8 551 540	2,16
476 000	TransAlta Corp.	5 152 149	5 902 400	1,49
68 000	TransCanada Corp., act. priv., 2,31 %	981 920	986 000	0,25
335 000	Transcontinental Inc.	5 012 820	4 911 100	1,24
750 000	Whitecap Resources Inc.	7 899 225	6 952 500	1,76
		193 416 541	193 778 911	49,05
Titres à revenu fixe canadiens				
1 815 000	Groupe Aecon Inc., 5 %, 31 déc. 2023	1 800 934	1 807 477	0,46
8 275 000	AutoCanada Inc., 5,75 %, 7 févr. 2029	8 057 640	6 974 005	1,76
2 000 000	Bonterra Energy Corp., 9 %, 20 oct. 2025	2 000 000	2 000 000	0,51
5 000 000	Brookfield Property Finance ULC, 7,125 %, 13 fév. 2028	5 004 198	4 670 350	1,18
1 485 000	Obligations d'état canadiennes, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2031	1 285 861	1 293 873	0,33
5 000 000	Cineplex Inc., 7,50 %, 26 févr. 2026	5 190 000	4 867 075	1,23
4 498 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028	4 455 347	3 162 859	0,80
2 900 000	Corus Entertainment Inc., 6 %, 28 fév. 2030	2 189 500	2 010 599	0,51
4 050 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15 mai 2026	3 947 625	3 659 803	0,93
7 000 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026	7 063 096	5 451 600	1,38
4 500 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	4 511 250	4 510 575	1,14
2 000 000	Good Natured Products Inc., 7 %, 31 oct. 2026	2 000 000	1 469 800	0,37

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
4 000 000	Intact Corporation Financière, 7,338 %, 30 juin 2083	4 015 000 \$	3 959 000 \$	1,00
212 500	Ionic Brands Corp., 10 %, 16 mai 2023, conv. à 0,30 \$	212 500	114 750	0,03
2 500 000	Northland Power Inc., 9,25 %, 30 juin 2083	2 475 350	2 514 738	0,64
3 944 000	NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust, 5,50 %, 31 déc. 2023	3 874 526	3 889 198	0,98
5 500 000	NuVista Energy Ltd., 7,875 %, 23 juill. 2026	5 513 953	5 599 358	1,42
3 000 000	Parkland Corp., 4,375 %, 26 mars 2029	3 025 500	2 621 400	0,66
3 000 000	Banque Royale du Canada, 5,228 %, 24 juin 2030	3 000 000	3 021 180	0,76
3 565 000	Négociation restreinte, 21 août 2023	3 565 000	3 565 000	0,90
4 000 000	Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15 janv. 2030	4 000 000	3 496 120	0,88
		<u>77 187 280</u>	<u>70 658 760</u>	<u>17,87</u>
Marché monétaire canadien				
40 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 25 sept. 2023	39 504 800	39 526 567	10,00
50 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 28 août 2023	49 572 000	49 599 175	12,55
50 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 28 juill. 2023	49 782 000	49 815 030	12,61
		<u>138 858 800</u>	<u>138 940 772</u>	<u>35,16</u>
Options canadiennes				
179 900	Rogers Communications Inc., options d'achat à 60 \$, 18 août 2023	217 679	366 996	0,09
Bons de souscription canadiens				
330 000	Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 févr. 2024	412 434	–	–
112 000	Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025	–	108 656	0,03
12 100 000	Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 févr. 2024	484 000	60 500	0,02
213 000	Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023	–	10	0,00
260 000	Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026	443 300	804 276	0,20
297 770	Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026	297 770	23 822	0,01
266 250	Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026	191 700	21 300	0,01
292 830	Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024	–	22	0,00
57 750	Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024	–	1 155	0,00
900 000	Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024	–	72 000	0,02
5 941 667	Trillion Energy International Inc., 0,50 \$, 29 juin 2025	–	950 667	0,24
525 000	Logan Energy Corp., 0,35 \$, 31 juill. 2023	10 500	380 858	0,10
		<u>1 839 704</u>	<u>2 423 266</u>	<u>0,63</u>
Actions américaines				
362 706	EBET Inc.	340 600	56 653	0,01
3 867	Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$	5 936 527	3 685 498	0,93
500	Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1	631 200	2 078 791	0,53
6	International Lease Finance Corp., act. priv., 11,132 %	761 203	764 437	0,19
308 571	Synaptive Medical Inc.	715 824	1 021 139	0,26
		<u>8 385 354</u>	<u>7 606 518</u>	<u>1,92</u>

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens				
(2 000 000)	Algonquin Power Co., 2,85 %, 15 juill. 2031	(1 666 100) \$	(1 667 588) \$	(0,42)
(1 650 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,095 %, 6 févr. 2032	(1 279 509)	(1 289 558)	(0,33)
(3 100 000)	Obligations d'état canadiennes, 1,25 %, 1 ^{er} juin 2030	(2 674 990)	(2 693 900)	(0,68)
(3 000 000)	Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 sept. 2031	(2 596 041)	(2 531 445)	(0,64)
		<u>(8 216 640)</u>	<u>(8 182 491)</u>	<u>(2,07)</u>
Options canadiennes				
(220 700)	AutoCanada Inc., options de vente à 17,50 \$, 18 août 2023	(146 766)	(111 454)	(0,03)
(97 900)	Cogeco Communications inc., options de vente à 60 \$, 21 juill. 2023	(44 055)	(24 475)	(0,01)
(69 200)	Les Compagnies Loblaw Ltée, options de vente à 115 \$, 18 août 2023	(51 208)	(51 900)	(0,01)
(96 400)	Metro Inc., options de vente à 68 \$, 21 juill. 2023	(37 596)	(9 158)	0,00
(213 000)	Organigram Holdings Inc., options d'achat à 3 \$, 15 sept. 2023	(22 365)	(6 390)	0,00
(179 900)	Rogers Communications Inc., options d'achat à 64 \$, 18 août 2023	(43 176)	(73 759)	(0,02)
(179 900)	Rogers Communications Inc., options de vente à 54 \$, 18 août 2023	(102 543)	(35 980)	(0,01)
(137 000)	Tourmaline Oil Corp., options d'achat à 70 \$, 18 août 2023	(84 940)	(86 310)	(0,02)
		<u>(532 649)</u>	<u>(399 426)</u>	<u>(0,10)</u>
Titres à revenu fixe américains				
(1 796 000)	IAMGOLD Corp., 5,75 %, 15 oct. 2028	(1 880 852)	(1 795 624)	(0,45)
Options américaines				
(310 000)	iShares U.S. Real Estate ETF, options de vente à 77 \$, 21 juill. 2023	(93 855)	(24 621)	(0,01)
(116 500)	VIX 7 C25, options d'achat à 25 \$, 19 juill. 2023	(84 889)	(21 590)	(0,01)
(65 400)	VIX 7 C30, options d'achat à 30 \$, 19 juill. 2023	(64 177)	(8 657)	(0,00)
		<u>(242 921)</u>	<u>(54 868)</u>	<u>(0,02)</u>
Total des placements vendus à découvert		(76 012 695)	(79 259 309)	(20,06)
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille		(277 194)	–	–
Placements détenus, montant net		<u>394 900 667 \$</u>	383 955 969	97,16
Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (annexe 1)			1 381 576	0,35
Autres actifs, montant net			<u>9 822 721</u>	<u>2,49</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			<u>395 160 266 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille (non audité) (suite) Au 30 juin 2023

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
31 juillet 2023	\$ US	\$ CA	1,358110	(64 849 753) \$	(63 184 376) \$	1 665 377 \$
31 juillet 2023	\$ CA	\$ US	1,334650	(540 533)	(535 909)	4 624
31 juillet 2023	\$ CA	\$ US	1,329810	(748 683)	(744 980)	3 703
31 juillet 2023	\$ US	\$ CA	1,331470	(135 810)	(134 970)	840
31 juillet 2023	\$ US	\$ CA	1,316550	(96 108)	(96 596)	(488)
31 juillet 2023	\$ US	\$ CA	1,331470	(63 911)	(63 515)	395
31 juillet 2023	\$ US	\$ CA	1,334650	2 202 173	2 183 334	(18 838)
31 juillet 2023	\$ CA	\$ US	1,358110	10 440 600	10 172 480	(268 120)
31 juillet 2023	\$ US	\$ CA	1,358110	230 400	224 483	(5 917)
Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré						1 381 576 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Le Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province d'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme constante et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (conjointement, les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2023.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options, des bons de souscription et des swaps comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation [soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto (« TSX »)] et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Perte nette réalisée sur la vente de placements » dans les états du résultat global.

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

e) Compensation des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Compensation des instruments financiers (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation si de telles circonstances survenaient, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur les états de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

Actifs financiers au 30 juin 2023	Montants compensés			Montants non compensés		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	Montant net
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	1 646 538 \$	(264 962) \$	1 381 576 \$	– \$	– \$	– \$

Actifs financiers au 31 décembre 2022	Montants compensés			Montants non compensés		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant net des passifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	Montant net
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	– \$	(5 338) \$	(5 338) \$	– \$	– \$	– \$

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les montants à payer aux courtiers, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement (suite)

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2023, 70 214 parts de catégorie I (31 décembre 2022 – 104 907 parts de catégorie I) étaient détenues par les dirigeants du gestionnaire, ce qui représente 830 994 \$ (31 décembre 2022 – 1 270 063 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat d'une part avant 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation donné, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé le jour d'évaluation suivant. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture sont traités le jour d'évaluation suivant.

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
2023					
Catégorie F	31 537 873	4 218 153	(4 987 290)	465 391	31 234 127
Catégorie F (\$ US)	898 339	39 449	(238 914)	13 689	712 563
Catégorie G	3 600 352	409 635	(351 155)	50 741	3 709 573
Catégorie G (\$ US)	24 775	–	(11 166)	185	13 794
Catégorie I	116 611	5 764	(37 265)	2 979	88 089
2022					
Catégorie F	28 854 145	6 779 893	(4 195 277)	421 191	31 859 952
Catégorie F (\$ US)	684 802	257 027	(60 764)	11 050	892 115
Catégorie G	4 042 056	500 985	(408 824)	47 556	4 181 773
Catégorie G (\$ US)	79 952	3 254	(27 938)	558	55 826
Catégorie I	100 465	7 712	–	2 741	110 918

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

a) Distributions (suite)

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de Banque Scotia, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+.

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation de crédit attribuée par S&P est d'au moins A. Il convient de se reporter à la note 7 pour des informations sur le risque de crédit associé aux dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Instruments de créance par notation de crédit	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	(0,31)	–
AA+	–	(0,35)
A+	0,76	–
BBB+	–	0,24
BBB	1,98	2,44
BBB-	2,84	6,35
BB+	3,84	1,33
BB	0,66	2,01
BB-	5,87	1,24
B+	3,07	2,97
B	–	2,63
B-	0,93	0,65
CCC+	0,99	0,20
CCC	(0,45)	–
Sans note	7,61	6,97

La cote de solvabilité a été obtenue auprès de S&P Global, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de liquidité (suite)

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2023, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 91,1 % (31 décembre 2022 – 77,2 %) à 131,2 % (31 décembre 2022 – 113,1 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance* par échéance	30 juin 2023	31 décembre 2022
Moins de 1 an	5 811 425 \$	212 500 \$
De 1 an à 3 ans	39 914 440	12 765 380
De 3 à 5 ans	24 209 642	41 883 436
Plus de 5 ans	39 943 568	54 876 070
Exposition totale	109 879 075 \$	109 737 386 \$

Incidence en pourcentage

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27,81	26,70
--	-------	-------

* Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2023, 49,68 % (31 décembre 2022 – 56,43 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 17,53 % (31 décembre 2022 – 11,43 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 12 702 057 \$, ou 3,21 % (31 décembre 2022 – 18 495 656 \$, ou 4,50 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2023 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non Monétaire	Totale	Monétaire	Non Monétaire	Totale
30 juin 2023						
Dollar américain	(47 625 337) \$	55 196 081 \$	7 570 744 \$	(2 381 267) \$	2 759 804 \$	378 537 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12,05)	13,97	1,92	(0,60)	0,70	0,10

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2022 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non Monétaire	Totale	Monétaire	Non Monétaire	Totale
31 décembre 2022						
Dollar américain	(38 510 731) \$	49 016 624 \$	10 505 893 \$	(1 925 537) \$	2 450 831 \$	525 294 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9,37)	11,93	2,56	(0,47)	0,60	0,13

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les montants présentés dans les tableaux précédents sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en monnaies étrangères n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 378 537 \$ (31 décembre 2022 – 525 294 \$). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	191 901 998 \$	1 369 191 \$	8 114 240 \$	201 385 429 \$
Revenu fixe	7 166 475	104 363 565	8 327 150	119 857 190
Marché monétaire	–	138 940 772	–	138 940 772
Options	504 174	–	–	504 174
Contrats à terme de gré à gré	–	1 646 538	–	1 646 538
Bons de souscription	1 107 603	1 418 799	1 311	2 527 713
	200 680 250 \$	247 738 865 \$	16 442 701 \$	464 861 816 \$
Passifs				
Actions ordinaires	68 826 900 \$	– \$	– \$	68 826 900 \$
Revenu fixe	–	9 978 115	–	9 978 115
Options	454 294	–	–	454 294
Contrats à terme de gré à gré	–	264 962	–	264 962
	69 281 194 \$	10 243 077 \$	– \$	79 524 271 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2023	15 824 738 \$
Achats	6 037 007
Ventes	(2 837 437)
Transferts nets depuis le niveau 3	(88 992)
Profits réalisés compris dans le résultat net	106 358
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(2 598 973)
Solde de clôture au 30 juin 2023	16 442 701 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2023, les bons de souscription ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque les actions sous-jacentes étaient négociées à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 30 juin 2023, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 3 943 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2022.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	228 726 498 \$	1 297 969 \$	10 809 582 \$	240 834 049 \$
Revenu fixe	3 984 626	118 302 442	4 919 000	127 206 068
Marché monétaire	–	117 953 303	–	117 953 303
Options	88 070	–	–	88 070
Bons de souscription	314 411	1 503 781	96 156	1 914 348
	233 113 605 \$	239 057 495 \$	15 824 738 \$	487 995 838 \$
Passifs				
Actions ordinaires	46 322 672 \$	– \$	– \$	46 322 672 \$
Contrats à terme de gré à gré	–	5 338	–	5 338
Revenu fixe	–	17 468 682	–	17 468 682
Options	651 495	–	–	651 495
	46 974 167 \$	17 474 020 \$	– \$	64 448 187 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	20 204 274 \$
Ventes	(1 307 609)
Transferts nets depuis le niveau 3	(3 576)
Profits réalisés compris dans le résultat net	157 201
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(3 225 552)
Solde de clôture au 31 décembre 2022	15 824 738 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, certains titres à revenu fixe ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 puisqu'ils étaient cotés en bourse à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces titres à revenu fixe s'établissait à 1 800 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, certains bons de souscription ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 puisqu'ils étaient cotés en bourse à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 251 338 \$.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Données non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données non observables	Sensibilité à la variation des données non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2023	Juste valeur au 31 décembre 2022
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 453 \$ de la juste valeur de marché	1 311 \$	96 156 \$
Titres à revenu fixe non cotés	Coût	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement jusqu'à l'échéance entraînerait une baisse de 37 820 \$ de la juste valeur de marché	2 000 000 \$	2 000 000 \$
Titres convertibles non cotés	Valeur intrinsèque	Valeur des titres sous-jacents	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 1 001 264 \$ de la juste valeur de marché	10 012 648 \$	10 559 450 \$
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Prix de transaction	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une baisse de 442 874 \$ de la juste valeur de marché	4 428 742 \$	3 169 132 \$
				16 442 701 \$	15 824 738 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2023 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 juillet 2023	CAD	CIBC	1,32323	8 660 024 \$	8 919 466 \$	(259 441) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 juillet 2023	CAD	CIBC	1,32323	160 968 \$	166 489 \$	(5 521) \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2022 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 janvier 2023	CAD	CIBC	1,3533	11 499 465 \$	11 501 437 \$	(1 972) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 janvier 2023	CAD	CIBC	1,3533	314 147 \$	314 201 \$	(54) \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2023 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
31 juillet 2023	USD	CIBC	1,32323	(61 001 041) \$	(62 647 580) \$	1 646 539 \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2022 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
28 février 2023	USD	CIBC	1,35258	(45 720 347) \$	(45 717 035) \$	(3 312) \$

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50 \$	2 475 000 \$	– \$
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	108 656
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,40	4 840 000	60 500
Organigram Holdings Inc.	12 novembre 2023	2,50	532 500	10
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	804 276
Osisko Green Acquisition Limited	19 juillet 2026	11,50	3 424 355	23 822
Osisko Green Acquisition Ltd.	19 juillet 2026	11,50	3 061 875	21 300
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	22
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	1 155
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	315 000	72 000
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	2 970 834	950 667
Logan Energy Corp	31 juillet 2023	0,35	183 750	380 858
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	9 073 950	3 943
Glass House Brands Inc.	15 janvier 2026	11,50	1 257 525	92 638
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	1 311
TPCO Holding Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	3 798
EBET Inc.	6 août 2028	1,02	98 736	2 757

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2022.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50 \$	2 475 000 \$	– \$
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	299 691
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,40	4 840 000	242 000
GR Silver Mining Ltd.	27 avril 2023	0,74	281 200	–
Organigram Holdings Inc.	12 novembre 2023	2,50	532 500	11 384
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	898 034
Osisko Green Acquisition Limited	19 juillet 2026	11,50	3 424 355	73 698
Osisko Green Acquisition Ltd.	19 juillet 2026	11,50	3 061 875	65 897
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	–
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	1 155
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	315 000	153 000
Denison Mines Corp.	19 février 2023	2,00	500 000	922
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	9 073 950	88 992
Glass House Brands Inc.	15 janvier 2026	11,50	1 257 525	59 191
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	7 164
Northern Genesis Acquisition Corp III	31 décembre 2027	11,50	945 875	9 338
TPCO Holding Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	3 882

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple, des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Rogers Communications Inc., options d'achat à 60 \$	18 août 2023	60,00 \$	10 794 000 \$
IShares U.S. Real Estate ETF, options de vente à 81 \$	21 juillet 2023	81,00	25 110 000
VIX 7 C20, options d'achat à 20 \$	19 juillet 2023	20,00	3 638 000
AutoCanada Inc, options de vente à 17,50 \$	18 août 2023	17,50	(3 862 250)
Cogeco Communications Inc., options de vente à 60 \$	21 juillet 2023	60,00	(5 874 000)
Les Compagnies Loblaw Limitée, options de vente à 115 \$	18 août 2023	115,00	(7 958 000)
Metro Inc/CN, options de vente à 68 \$	21 juillet 2023	68,00	(6 555 200)
Organigram Holdings Inc., options d'achat à 3 \$	15 septembre 2023	3,00	(639 000)
Rogers Communications Inc., options d'achat à 64 \$	18 août 2023	64,00	(11 513 600)
Rogers Communications Inc., options de vente à 54 \$	18 août 2023	54,00	(9 714 600)
Tourmaline Oil Corp., options d'achat à 70 \$	18 août 2023	70,00	(9 590 000)
IShares U.S. Real Estate ETF, options de vente à 77 \$	21 juillet 2023	77,00	(23 870 000)
VIX 7 C25, options d'achat à 25 \$	19 juillet 2023	25,00	(2 912 500)
VIX 7 C30, options d'achat à 30 \$	19 juillet 2023	30,00	(1 962 000)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2022.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Banque Canadienne Impériale de Commerce, options d'achat à 63 \$	20 janvier 2023	63,00 \$	8 996 400 \$
IShares S&P/TSX 60 Index ETF., options d'achat à 30,50 \$	20 janvier 2023	30,50	24 683 650
BRP Inc. options de vente à 94 \$	20 janvier 2023	94,00	(5 715 200)
Banque Canadienne Impériale de Commerce, options de vente à 58 \$	20 janvier 2023	58,00	(8 282 400)
Cogeco Communications Inc., options de vente à 66 \$	20 janvier 2023	66,00	(6 065 400)
Dollarama Inc., options d'achat à 85 \$	20 janvier 2023	85,00	(7 658 500)
Organigram Holdings Inc., options d'achat à 3 \$	15 septembre 2023	3,00	(639 000)
Rogers Communications Inc., options d'achat à 70 \$	17 février 2023	70,00	(9 023 000)
Shaw Communications Inc., options d'achat à 40 \$	20 janvier 2023	40,00	(180 000)

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Swaps

Un swap est un engagement à échanger une série de paiements contre une autre série de paiements. Les swaps sont réglés par la remise par chaque partie de sa série de paiements à l'autre partie ou par le règlement d'un paiement en trésorerie représentant la valeur du contrat.

Le fonds n'avait aucun placement dans des swaps au 30 juin 2023 ni au 31 décembre 2022.

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, ainsi que les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

9. Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 est calculée comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2023			
Catégorie F	(183 672) \$	31 627 244	(0,01) \$
Catégorie F (\$ US)	(162 414)	840 834	(0,19)
Catégorie G	(283 946)	3 753 949	(0,08)
Catégorie G (\$ US)	(3 416)	21 327	(0,16)
Catégorie I	10 779	109 602	0,10
30 juin 2022			
Catégorie F	(5 463 438) \$	30 264 278	(0,18) \$
Catégorie F (\$ US)	(1 283)	806 990	–
Catégorie G	(902 951)	4 140 972	(0,22)
Catégorie G (\$ US)	7 467	70 616	0,11
Catégorie I	(10 948)	104 942	(0,10)

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2022, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 8 630 666 \$ (2021 – 4 926 845 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2021 – néant).

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 est présentée ci-après.

	30 juin 2023	30 juin 2022
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	7	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	14,08 %	16,72 %

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement, et ce, tant pour le Fonds qu'en général parce que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2023 et de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détient une participation au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	2	1 835 652 \$	5 452 314 \$	1,38 %

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	4	16 143 584 000 \$	26 474 829 \$	6,44 %

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

30 juin 2023	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
Minto Apartment REIT	Dollar canadien	1,000000	1 136 529 \$	1 136 529 \$
Chartwell résidences pour retraités	Dollar canadien	1,000000	699 123	699 123

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

31 décembre 2022	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
Canadian Apartment REIT	Dollar canadien	1,000000	10 003 695 000 \$	10 003 695 000 \$
Minto Apartment REIT	Dollar canadien	1,000000	1 213 537 000	1 213 537 000
Summit Industrial Income REIT	Dollar canadien	1,000000	4 156 550 000	4 156 550 000
Chartwell résidences pour retraités	Dollar canadien	1,000000	769 802 000	769 802 000

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'inventaire du portefeuille.